

# PLUM' INFO

### BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 76

Responsable publication: M. CHEVALIER

2: 02.96.83.12.31. – Fax: 02.96.83.15.63.

E-mail: MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr

Site internet: http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/

Abonnement annuel: 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

## Jeudi 21 janvier 2016

# Extrait du discours des vœux municipaux du 9 janvier 2016

... Les vœux de cette année 2016 revêtent une consonance particulière : ils doivent faire ombrage à une année 2015 marquée par des évènements tragiques, funestes, dans notre pays en particulier, dans le monde en général.

Je fais bien-sûr référence à l'attentat odieux qui a eu lieu à Paris dans les locaux de Charlie Hebdo, il y a tout juste un an. Je fais allusion aux actes de guerres qui ont été perpétrés dans différents lieux de notre capital en novembre faisant plus d'une centaine de mort ; Mais je fais aussi référence à toutes ces situations de conflits qui conduisent des peuples entiers à fuir leurs pays.

Tout cela à cause d'un groupe d'homme, d'un groupuscule, qui a décidé que leur façon de penser, est la seule façon de penser, et que tous ceux qui n'y adhère pas ne mérite pas la vie.

Alors, je formulerai pour cette année 2016, bien-entendu, des vœux de bonheur et de santé à chacun d'entre vous, à vos familles, à vos proches, mais je souhaiterai surtout, je <u>nous</u> souhaiterai surtout, des vœux de libre-pensée, de libre expression, de libre-arbitre, bref des vœux de liberté.

J'ajouterai, comme chaque année, que je souhaite avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés ces derniers mois et j'y associe bien-sûr les victimes des attentats Parisiens.

Malgré tout cela, la vie continue. Et notre commune aussi a poursuivi sa route.

Avant de faire un point d'étape sur les actions et les projets menés par notre collectivité à votre intention, je tenais à remercier :

- Mes adjoints (Pascal, Joseph, Martine et Sylvie) et les Conseillers Municipaux qui, au quotidien, m'apportent leur soutien dans les démarches communes que nous menons. Je leur demande beaucoup, un peu plus encore depuis un an maintenant et je les remercie très sincèrement pour leur collaboration quotidienne,
- Le personnel communal, qui tout au long de l'année subit la pression des élus qui les encadrent, la pression des lourdeurs administratives qui complexifient chaque année un peu plus leur travail, la pression des « grains de sables » qui viennent régulièrement perturber le bon déroulement des projets.

Des remerciements :

- Aux gendarmes, toujours présents et surtout garants de notre sécurité au quotidien,

- à nos pompiers-volontaires, toujours dévoués et performants, mais j'aurai l'occasion de leur exprimer ma gratitude plus longuement la semaine prochaine,
- aux enseignantes de notre école avec lesquelles nous entretenons d'excellentes relations.

Je n'oublie pas les associations de notre commune qui, on le sait, sont l'âme d'un village. Merci à vous tous qui vous dévouez au service des uns et des autres, que ce soit dans le social, le sportif, l'artistique, l'animation ou même le souvenir de la vie et des gens de notre commune. Certains ont même été décorés pour cela, je les en félicite.

Je voudrais souligner l'importance des animations qui ont eu lieu comme chaque année à PLUMAUGAT: fêtes du Pays, fêtes des moissons, soirées théâtre, journées sportives, les estivales, le Marché de Noël et la liste est longue avec, en mention spéciale cette année les 80 ans de notre caserne. Merci à toutes et à tous. Votre engagement témoigne de l'esprit de solidarité et de convivialité qui vous anime.

Mais le dynamisme d'une commune s'apprécie également par sa croissance démographique. Vous avez pu voir en fin de semaine dernière que notre commune est plutôt dans le haut du tableau costarmoricain de ce point de vue avec une croissance entre 2008 et 2013 de +2,2 %, ce qui porte l'estimation officielle de notre population à 1170 habitants. (...)

La croissance démographique d'une commune est essentiellement liée à deux paramètres : l'accueil de nouveaux habitants et les naissances.

En 2015, ce sont au moins 22 personnes qui sont arrivées de l'extérieur sur notre territoire, je pense qu'elles sont nombreuses ici présentes aujourd'hui et je les en remercie, je les remercie d'avoir choisi PLUMAUGAT pour s'installer. J'espère que chacun et chacune d'entre vous pourra apprécier la vitalité de notre communauté.

2015, c'est aussi douze naissances, 8 filles et 4 garçons, et une re-naissance pour une petite-fille qui arrive tout droit du Bénin. Je cite leurs prénoms: Laïa, Malo, Marie et Lucie, Edan, Chloé, Camille, Anastasia, Joseph, Lylou, Nolan, Salomé et Victorine. (...)

Cette cérémonie des vœux est l'occasion pour moi de dresser un bref bilan des réalisations, actions et évènements de l'année écoulée.

Dans la liste des petits travaux, je citerai pêle-mêle :

- des travaux de peintures au 2ème étage du manoir de la Rivière pour 5350  $\epsilon$ , au gîte des Hirondelles pour 9500  $\epsilon$ ,

- la mise en place de l'arrosage automatique aux Hirondelles et à la mairie pour 7700  $\epsilon$ ,
- l'achat d'un véhicule pour les services techniques pour 5400  $\epsilon$ ,
- des travaux d'entretien dans les logements de la cour Saint Esprit pour 3000  $\epsilon$ ,
- réfection de la couverture de la cuisine de cette salle des fêtes pour  $10700 \in$ ,
- acquisition de jeux extérieurs pour les enfants pour  $4800 \in$ ,
- création d'une allée autour de l'étang pour 2700 €, et toujours à l'étang,
- création d'un bike-parc pour 0 €

Je citerai bien-sûr à ce moment de mon propos tous les travaux d'entretien et d'embellissement de notre commune, que ce soit le fleurissement ou l'entretien du réseau de voirie. Ils contribuent à l'image accueillante de notre commune. Je remercie les bénévoles qui participent activement à ces travaux.

Pour ce qui est des travaux plus important, 2015 aura vu s'achever les travaux du lotissement tout d'abord. 2 lots ont été rapidement vendus et les maisons sont en cours de construction. Depuis, nous avons eu quelques contacts, mais force est de constater qu'en ce moment la mode est plus au rachat de maisons existantes.

Bien-sûr nous ne nous en plaindrons pas. Il y a eu depuis 1 an, 5 maisons qui ont trouvé preneur dans le bourg et au moins autant en campagne, ce qui rejoint les chiffres des nouveaux habitants que je vous ai indiqué tout à l'heure. (...) Le coût total des travaux est à ce stade de : 187000 € pour le lotissement proprement dit, de 137000 € pour les voiries et parkings annexes et 103000 € pour les réseaux collectifs (eau, assainissement, éclairage, ...).

Le deuxième grand chantier à s'être achevé en 2015 est biensûr celui de l'église. Elle a été bénite par Monseigneur MOUTEL le 31 octobre dernier, en même temps que la grosse cloche laquelle a été baptisée du nom de Thérèse. Je salue au passage les parrains marraines s'ils sont présents.

Juste avant Noël, le porche et le clocher ont été mis en valeur par la pose de projecteurs, lesquels permettent de voir la flèche, symbole de notre commune, de très loin.

Le montant total des travaux s'élève à 570000 € avec un montant de subventions de 150000 € de la part de l'Etat (Dotation aux territoires ruraux), de 56000 € par le département (via le contrat de territoire avec la communauté de communes) et des dons pour un montant de 30000 €. Merci encore aux donateurs : la paroisse et famille rurale.

En 2015, le conseil municipal a également travaillé sur 3 dossiers d'importance : le dossier de vente de chemins et délaissés communaux. Une douzaine de cessions a pu être réalisée ; elles sont en cours de bornage. (...)

Deuxième dossier : l'élaboration d'un agenda d'accessibilité pour les établissements recevant du public. Cela a aussi été un gros dossier que nous avons réalisé en interne. Annie, épaulée de Pascal BARBE et de la commission bâtiment, a finalisé la rédaction d'un programme de mise en accessibilité de nos bâtiments publics dans les 5 – 6 ans qui viennent. (...) L'ensemble des travaux à réaliser a été estimé à plus de 90 000 €

Un dossier a été amorcé en 2015 et sera finalisé en 2016 : l'inventaire des haies bocagères. C'est un gros travail dont l'objectif est d'obtenir une carte exhaustive des haies et talus dans notre campagne. La finalité de ce travail qui nous est imposé (...) n'est pas de figer notre paysage, d'interdire tout

abattage de bois ou de bloquer toute évolution des parcellaires. Non, l'objet est de travailler sur la compensation pour replacer au mieux les haies abattues : une sorte de donnant — donnant qui permettra de répondre à une des problématiques qui nous concerne sur le bassin versant de la Rance Amont : le lessivage des terres et les fuites de phosphore.

Je tiens à remercier les 4 groupes de travail, composés d'élus, d'agriculteurs et de chasseurs, qui ont sillonné ou sillonnent encore notre commune. (...)

Dernier dossier qui a débuté fin d'année 2015 et qui sera finalisé cette année : les travaux du restaurant. Je sais que cette réalisation fait beaucoup parler et comme je le dis souvent, tant qu'on parle de cela, on ne dit pas de mal de son voisin. Quoi que ...

Alors que peut-on dire à ce jour officiellement. (...)

Notre choix s'est fait d'une manière réfléchie, a été largement débattu au sein du conseil et a été validé à l'unanimité. Aujourd'hui, nous avons un porteur de projet convaincu que cela peut marcher et qui s'investi ; je devrais d'ailleurs dire qui investi pour faire en sorte que cela marche.

Il est vrai cependant que nous avons une mauvaise nouvelle depuis le début de la semaine. Nous avons été informés de la mise en liquidation de l'entreprise qui avait eu les marchés de démolitions et de gros-œuvre.

Cela ne nous arrange bien-sûr pas. La démarche administrative est complexe et nous allons devoir refaire un marché sur ces deux lots. Nous allons donc perdre du temps et peut-être même un peu d'argent.

Mais les conséquences de cette situation sont surtout pour Mme CHEVALIER qui ne pourra pas démarrer l'activité avant l'été comme c'était prévu initialement.

Le montant des travaux est pour l'instant de 360000 €, nous serons vigilants à ce que cette enveloppe soit maintenue au plus près. Le montant des subventions serait quant à lui d'un peu plus de 130 000 € (DETR et contrat de territoire).

Rassurez-vous, il n'y aura pas, à cause de cela, d'augmentation des impôts, comme j'ai déjà pu l'entendre ni même d'emprunt démesuré pour combler des pertes. Nous sommes des élus responsables et pour l'instant, notre objectif est de maintenir une fiscalité attractive.

Je tiens tout de même à rappeler pour ceux qui s'en inquiète que PLUMAUGAT fait parti des communes les moins gourmandes du département en terme d'impôt et que le niveau d'endettement par habitant est qualifié par la trésorerie de faible.

Et malgré cela, je le rappelle, nous avons investi en moyenne 600 000 € par an durant le dernier mandat. Je pense que cela tient en particulier à une bonne maîtrise de nos coûts de fonctionnement, même si l'on peut toujours faire mieux. Chaque année nous regardons cela de très près lors du budget. Nous avons fait le choix de contenir la masse salariale alors que, par exemple, les surfaces à entretenir ont largement augmenté ces dernières années. Cela crée parfois quelques désagréments mais c'est un choix que j'assume. Je préfère que l'on investisse.

2016 est donc une nouvelle année.

Il y a un adage qui dit que tout vient à point à qui sait attendre, même s'il faut souvent provoquer le destin.

La bonne nouvelle du jour, c'est qu'une petite entreprise va s'installer dans l'une de nos cellules situées devant la

boulangerie. Elle devrait démarrer son activité courant février. Je peux juste vous dire pour l'instant que c'est une personne qui arrive de l'extérieur, qui va habiter sur la commune, et qui crée sa société dans une activité tertiaire de service. Je lui souhaite, bien-entendu, des vœux de réussite.

Dans les grands travaux qu'ils nous restent à faire, nous en identifions 4 d'envergure, à réaliser dans les 4-5 ans à venir : l'aménagement du carrefour de l'école, route de TREMOREL, l'aménagement du bourg, la rénovation de cette salle des fêtes, devenu un gouffre en terme de consommation énergétique, et la création d'une annexe à ce bâtiment dont la forme et l'utilisation reste à définir mais qui pourrait notamment accueillir les joueurs de palets et de boules.

Cette année va être pour nous l'occasion de planifier et préparer tous ces travaux.

Avant d'engager les travaux d'aménagement, nous allons poursuivre les travaux d'effacement de réseaux sur les rues de Trémorel et Lanrelas notamment, mais aussi rue de Saint Méen le Grand (avant la réfection du trottoir de droite lorsqu'on descend). Dans le même temps nous travaillerons sur un projet global d'aménagement intégrant le carrefour route de l'école, la rue de Trémorel (en y intégrant bien-évidemment la sécurité pour les déplacements à pieds des enfants), nous reviendrons vers le bourg par la rue de Lanrelas, nous intègrerons la place de l'église, la rue de Broons (jusqu'au cimetière) et reviendrons jusqu'au carrefour situé ici, devant la salle des fêtes.

Pour mener cette réflexion, nous serons accompagnés de l'ADAC (Agence Départementale d'accompagnement des Collectivités) qui nous aidera dans la rédaction d'un cahier des charges pour le recrutement d'un cabinet d'étude, et de L'EPFR (Etablissement Public Foncier Régional) qui nous accompagnera sur les solutions à mettre en œuvre pour valoriser le bâti, et notamment le bâti ancien à vendre. Il a notamment la capacité à intervenir financièrement dans le cadre d'un portage de projet.

L'idée est de planifier ces travaux d'aménagement en 2016 pour des réalisations sur 2017 et 2018.

Pour ce qui est de la salle des fêtes, la aussi nous allons devoir nous y prendre avec beaucoup d'anticipation. Elle est très utilisée. Et si je vous annonce qu'elle est fermée pendant un an, je pense que cela posera beaucoup de difficultés, en particulier aux associations. C'est pourquoi nous allons mener la réflexion dès cette année pour pouvoir anticiper les problématiques, voir si le projet d'une salle annexe peut nous aider à pallier à une partie de ces difficultés, bref: ANTICIPER. Le projet pourrait alors être réalisé sur 2018.

Il y aura bien évidemment sur cette année d'autres travaux d'entretien courant et de petites rénovations. Je citerai pour exemple : la réfection du mur de façade du cimetière, là aussi en anticipation de futurs aménagements, des travaux de peintures aux gîtes des hirondelles ainsi que certains logements de la cour Saint Esprit, des achats de mobiliers urbains, notamment pour agrémenter les espaces autour de cette salle. (...)

Merci de votre attention, et encore bonne année à tous !

### **RESUME CONSEIL DU 19 janvier :**

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Droit de préemption "1 lotissement des Châtaigniers"

parcelle AB 355: Le CM décide de ne pas faire valoir son droit de préemption pour le bien situé "1 lot des Châtaigniers".

Renouvellement convention assistance technique assainissement collectif (SATESE): M. le Maire rappelle au CM que le S.A.T.E.S.E (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Epuration), assistance technique fournie par le Département, assure le suivi et l'appui technique sur notre installation de traitement des eaux usées (assainissement collectif) depuis sa mise en service. Une convention avait été signée en 2009 et est arrivée à terme échu fin 2015. M. le Maire propose de la renouveler et rappelle les missions, les conditions financières et la durée (3 ans avec tacite reconduction). Après délibération, le CM autorise M. le Maire à signer la convention.

Autorisation signature bail commercial: M. le Maire fait part au CM qu'il est saisi d'une demande pour la location d'un des 2 bureaux rue de St Méen le Grand, une personne souhaitant lancer son activité. M. le Maire propose de rédiger un bail. Après délibération, M. le

maire est autorisé à signé ce bail.

Cimetière : devis réfection joints et consolidation du mur de façade : M. le Maire expose au CM les travaux à réaliser au cimetière : reprise du portail (maçonnerie) et réfection des joints du mur de façade. M. le Maire présente les devis. Après délibération, le CM décide de retenir la proposition de l'entreprise ROULIN de Trémeur. Les crédits seront prélevés sur le programme "bâtiments communaux".

Effacement des réseaux rue St Méen et chemin rural N°54: M. le Maire expose au CM qu'avant de lancer les opérations d'aménagement du bourg, il serait opportun d'entreprendre le reste des effacements des réseaux BT/EP/TEL notamment sur la route de St Méen Le Grand et Chemin Rural N°54. M. le Maire présente l'estimatif des travaux établi par le Syndicat Départemental d'Energie (SDE). Après délibération, le CM décide d'engager le projet estimé par le SDE.

Effacement de réseaux rue de Lanrelas et rue de Trémorel : M. le Maire expose au CM qu'avant de lancer les opérations d'aménagement du bourg, il serait opportun d'entreprendre le reste des effacements des réseaux BT/EP/TEL notamment sur la route de Lanrelas et Trémorel. M. le Maire présente l'estimatif des travaux établi par le Syndicat Départemental d'Energie (SDE). Après délibération, le CM décide d'engager le projet estimé par le SDE.

Contrats de territoire 2016-2021 : Approbation projets : M. le Maire rappelle la nature et les modalités des Contrats Départementaux de Territoire pour la période 2016 à 2021. A ce titre, le territoire de CAULNES bénéficie d'une enveloppe de 1 088 575 €. Après avoir pris connaissance du tableau phasé et chiffré de l'ensemble des opérations inscrites au contrat le CM approuve les opérations communales inscrites à ce contrat.

Haies bocagères : création d'une commission de suivi : M. le Maire rappelle au CM l'état d'avancement de l'inventaire des haies bocagères sur la commune, démarche inscrite dans le SAGE. Afin d'engager la démarche de protection des haies à rôle anti-érosif, M. le Maire propose de créer une commission communale qui sera chargée d'étudier les demandes de travaux visant à modifier ou à supprimer les éléments bocagers dès cette année 2016. Après délibération, le CM crée une commission communale qui donnera son avis sur les demandes déposées en Mairie (avis favorable avec demande de compensation ou avis défavorable si élément bocager très important dans la lutte contre l'érosion). A compter du 1er février 2016, tous travaux visant à modifier ou à supprimer les éléments bocagers devront faire l'objet d'une demande préalable en Mairie.

ADAC 22: Autorisation signature contrat AMO et prestation aménagement centre bourg: M. le Maire rappelle au CM les différents contacts qu'il a eu avec I'ADAC Départementale d'Appui (Agence Collectivités) et la décision qui avait été prise de leur faire appel dans le cadre d'un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Le domaine d'activités confié concerne la voirie, l'aménagement des espaces publics dans le cadre du futur aménagement du bourg. Cette mission comprend l'étude et avis technique, études et programmation, préparation de la consultation et assistance à la consultation et au lancement de l'opération. M. le Maire présente le devis. Après délibération, le CM autorise M. le Maire à signer le contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage et le devis.

Aménagement du centre bourg - consultation de géomètres : M. le Maire fait part au CM que dans le cadre de l'aménagement du centre bourg des études préalables sont à réaliser, notamment des levés topographiques sur l'ensemble de la zone d'étude. M. le Maire propose de lancer une consultation auprès de géomètres. Après délibération, le CM autorise M. le Maire

à lancer la consultation.

Restaurant: Consultation pour reprise du lot Gros -Œuvre: M. le Maire informe le CM que suite à la fin d'activité pour liquidation judiciaire de l'entreprise titulaire du lot gros-œuvre (LD HABITAT) pour le chantier du restaurant, une nouvelle consultation est lancée et adressée aux entreprises ayant fait une offre de prix lors de la consultation initiale. M. le Maire rappelle le caractère d'urgence pour la poursuite des travaux, le bâtiment en cours de travaux (ouvert sur toutes les façades) présentant des risques faces aux intempéries. Le cahier des charges modifié (en tenant compte des

travaux déjà exécutés) servira de nouvelle base pour le nouveau marché. M. le Maire propose aux membres de l'Assemblée de suivre l'avis de la Commission d'ouverture des plis suite à l'examen des nouvelles offres. Après délibération, le CM demande à la commission d'ouverture des plis de valider le choix de l'entreprise et autorise M. le Maire à signer le marché correspondant ainsi que toutes les pièces se rapportant à l'exécution du marché.

### PELE - MELE:

1 - Portes Ouvertes 2016 du Lycée St Nicolas la Providence à Montauban de Bretagne :

Le vendredi 4 mars de 17 h 30 à 20 h

Le samedi 5 mars de 9 h à 13 h

Le samedi 21 mai de 9 h à 12 h

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le lycée au 02.99.06.52.84

2 - L'INSEE réalise, entre le 1er octobre 2015 et le 30 juin 2016, une enquête statistique sur les conditions de travail et le vécu au travail. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de collecter des informations vous concernant prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

3 - Collecte des bacs jaunes : Le calendrier des jours de collecte des bacs jaunes pour l'année 2016 est consultable http://www.smictomsur le site centreouest35.fr.

4 - Recensement : Vous allez recevoir entre le 21 janvier et le 20 février la visite d'un des 3 agents recenseurs (Monique LEMOINE, Pierre ORINEL et Marie-Françoise SERADIN); réservez leur un bon accueil.

5- Portes Ouvertes 2016 du Collège Notre Dame à Broons: Le samedi 30 janvier 2016 de 9h00 à 13h00. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le collège au 02.96.84.64.71

6- Les Pêcheurs de la Haute Rance: Assemblée Générale de l'AAPPMA à la maison des associations rue Valaise à CAULNES le 31 janvier à 10H00.

Atelier Pêche Nature (APN) club jeunes, fonctionne le samedi après-midi. Renseignements M. Sylvain Chollet tél 06.86.43.23.84, M. Yves Renaud tél 06.03.36.92.10 Club Adultes, fonctionne le vendredi après-midi 2 fois par Renseignements M. Guy Juigné 06.24.54.83.82

7- Maison de la Pêche et Nature des Côtes d'Armor à Jugon-Les-Lacs

La maison de la Pêche et Nature propose aux tout-petits de venir "barboter" dans la rivière. Entièrement en intérieur cet espace de découverte invite le jeune public de 1-6 ans à jouer autour des animaux de la rivière et à faire ses premiers pas de naturaliste. Pour les enfants accompagnés de leur famille ou de leur assistante maternelle, l'exposition sera ouverte pendant les vacances scolaires d'hiver, du 8 février au 4 mars 2016. Pour les deux semaines qui suivent les vacances scolaires, elle sera réservée aux groupes de RPAM (relais parents assistants maternels) qui pourront bénéficier d'animations sur réservation tous les matins. Pendant cette période, elle restera ouverte au grand les tous après-midis. Informations réservations au 02.96.50.60.04. Entrée gratuite.

8- VIVECO : Magasin fermé du vendredi soir 12 février 19h30 au mardi 23 février matin 7h30. Tombola: Tickets non réclammés : Série rouge : le 176 et le 127. Série verte : le 20. Série marron : le 06 et le 10. Merci de

vous manifester avant le 26 janvier 2016

9- Il y a un logement T1 à louer cour Saint Esprit. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie: 02.96.83.12.31

### DATES A RETENIR:

Permanences:

Maire / Conseiller Départemental : sur rendez-vous les mardis et vendredis après-midi, le samedi de 9H00 à

Permanence des adjoints sur rendez vous.

Horaires de la Bibliothèque: mercredi 15 h 00 - 17 h 30 et le samedi 10 h 30 - 12 h 00

Festivités / Vie des associations de janvier et février :

Samedi 30 : Assemblée générale de la Fanfare Dimanche 31 : Thé dansant club du Bon Accueil

Vendredi 12 : Belote club du bon accueil Dimanche 14 : Loto du comité des fêtes

Samedi 20 : AG Taupes à Plum

Samedi 27 : Potée Plumaugat Athlétisme

Dans Le Canton:

Messes:

Dimanche 24 janvier à 10h30 à St Jouan (messe des

Dimanche 31 janvier à 10h30 à Plumaugat Samedi 13 février à 18h00 à Plumaugat

Football:

A l'extérieur

24 janvier à 13h00 Plélan - Vildé FC (3)

31 janvier à 15h00 Caulnes Rance Foot (3)

21 février à 15h30 Trédias Sport

A domicile

28 février à 15h30 Broons - Trémeur AS (3)